

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

Analyse et impact des activités
d'engagement actionnarial



æquo

Le travail d'Æquo est réalisé au nom des investisseurs institutionnels participant à sa plateforme d'engagement actionnarial



DESJARDINS
GESTION
INTERNATIONALE
D'ACTIFS INC.



Régime de retraite des employés d'Hydro Québec



Régime de retraite des employés de la CSN



HEXAVEST



Notre MISSION

Æquo, c'est le pouvoir collectif des placements de 360 organisations et fonds de retraite, servant près de 90 000 bénéficiaires. Æquo mobilise ainsi 112 milliards de dollars d'épargne cumulée au soutien des stratégies d'engagement actionnarial.

Notre raison d'être est d'accompagner nos clients investisseurs institutionnels dans la mise en œuvre de stratégies d'investissement responsable.

La principale activité d'Æquo consiste à mener un engagement actionnarial avec des entreprises cotées, au nom d'investisseurs institutionnels qui intègrent des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) à leurs stratégies d'investissement. En fédérant les actions de ses clients investisseurs au sein de pools d'engagement mutualisés, Æquo accroît leur impact auprès des entreprises qu'ils détiennent en portefeuille.

Æquo vise un système économique plus durable dans lequel les entreprises, encouragées par les investisseurs institutionnels, gèrent les risques et opportunités ESG pour créer de la valeur à long terme au bénéfice de leurs actionnaires et de l'ensemble de la société.

Signatory of:
 **PRI** Principles for Responsible Investment

 **RIA**

 **Climate Action 100+**

 **INTERFAITH CENTER ON CORPORATE RESPONSIBILITY**

 **IOPA** INVESTORS FOR OPiD AND PHARMACEUTICAL ACCOUNTABILITY

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR

Chers partenaires,

Au cours de la dernière année, les turbulences économiques et sociales induites par la pandémie de COVID-19 ont continué d'être à l'œuvre. Une crise mondiale de cette ampleur se prolongeant, nous en découvrons graduellement les effets cumulatifs.

Confrontés à ces circonstances exceptionnelles, les gouvernements ont déployé un arsenal jamais vu de mesures sociales et économiques, ayant recours à tous les outils budgétaires, fiscaux et monétaires à leur disposition. En début d'année, face à l'invasion russe de l'Ukraine, nos sociétés ont alors démontré leur résilience et leur capacité de serrer à nouveau les rangs, et ce, malgré l'étroitesse du corridor imposé par « l'équilibre nucléaire ».

Que retenir de ces réactions en regard de ces crises successives, alors que l'humanité doit plus que jamais lutter contre les changements climatiques et contre la pauvreté et les inégalités, des phénomènes qui font fi des frontières ?

Face à ces défis, le monde (re) découvre sa capacité d'agir de concert et de faire preuve de solidarité afin d'affronter les plus grandes urgences ; surmonter les différends pour faire consensus sur ce qui importe vraiment ; trouver des solutions aux problèmes difficiles quand il en a la volonté. Capable de produire massivement des vaccins et des équipements de protection personnelle en un temps record. Capable de convenir de sanctions économiques encore jamais vues. Capable de s'affranchir de sa dépendance aux énergies fossiles. Capable de relever le défi d'un monde plus durable.

Le monde démontre combien il est possible de collaborer pour relever les plus grands défis ! Et le monde de l'investissement doit prendre exemple, joindre ses efforts et relever le niveau de sa contribution.

L'investissement responsable est probablement la plus importante innovation dans le monde financier depuis le début du nouveau millénaire. Ce concept accélère sa percée et, de l'avis de plusieurs, il se trouve aujourd'hui à un point tournant, alors que l'adoption des pratiques de finance durable se généralise et s'accélère.

L'un des aspects singuliers de ce mouvement est le changement de paradigme qu'il introduit dans la définition des rapports entre investisseurs. Le monde de la finance s'est bâti sur l'idée de concurrence et de compétition entre acteurs, dans un jeu de rôles où vendeurs et acheteurs, chacun l'étant tour à tour, se cachent leur jeu. La finance responsable change la donne en encourageant la collaboration active entre investisseurs dans la poursuite de leur intérêt commun.

Il s'agit précisément du socle sur lequel Æquo aspire à soutenir la capacité de sa communauté financière à collaborer plus efficacement, afin de déployer des pratiques d'investissement responsable et d'engagement actionnarial qui font impact. De lui permettre d'atteindre les niveaux de rendements ajustés au risque attendus par ses bénéficiaires et clients tout en préservant le capital humain et naturel qui produit la richesse qu'elle cherche à récolter.

En terminant, saluons la contribution de Normand Brouillet, économiste et administrateur de sociétés, au sein du conseil d'administration d'Æquo depuis ses balbutiements et ayant décidé de prendre sa retraite du conseil à l'automne 2021. Souhaitons également la bienvenue à Éric Filion, actuaire et directeur général de Bâtirente, dont les qualités et l'expertise s'avéreront un nouvel atout précieux pour Æquo.

Josée Cavalancia

Présidente du conseil

Daniel Simard

Directeur général par intérim

PROCESSUS, MÉTHODE ET RÉSULTATS

LE DIALOGUE ACTIONNARIAL : POUR UNE BONNE INTENDANCE DES PLACEMENTS

L'engagement, tel que nous le pratiquons chez Æquo, vise à améliorer les pratiques et les performances ESG des entreprises par le biais d'échanges constructifs et informés. Afin d'accroître son impact, cet engagement est réalisé au nom de nos clients investisseurs qui fédèrent leur force au sein de nos différents pools d'engagement mutualisés. Nos objectifs sont présentés aux compagnies sous forme de questions ou de recommandations, nous permettant de faire un suivi relatif à la progression de leur performance.

Outre les dialogues que nous menons au nom de nos clients dans le cadre des différents pools d'engagement, nous participons activement à diverses collaborations d'investisseurs portant sur des entreprises et des enjeux ESG particuliers. Selon le cas, ces initiatives se traduisent par des conversations entre un groupe d'investisseurs et les entreprises visées, par des déclarations communes d'investisseurs, ou par une participation à des consultations sur de nouvelles réglementations privées ou publics.

LA SÉLECTION DES ENTREPRISES

Les entreprises de nos pools d'engagement sont sélectionnées principalement selon trois critères :

- Notre analyse de la performance ESG des entreprises représentées dans les portefeuilles de nos clients, notamment par rapport à leurs pairs, ou la présence de controverses importantes;
- Une représentation équilibrée des portefeuilles de nos clients dans nos plans d'engagement;
- La présence d'une compagnie dans nos plans d'action annuels précédents lorsque les objectifs d'engagement n'ont pas encore été atteints.

En 2022, notre programme d'engagement est composé d'un pool canadien contenant 33 compagnies et d'un pool américain distinct qui en comprend 28, pour un total de 61 dialogues visés. Il arrive que des compagnies soient intégrées en cours d'année, selon les opportunités et l'impact potentiel que les pools d'engagement peuvent avoir.

LE SUIVI DES DIALOGUES

Nos dialogues s'inscrivent dans la durée et sont menés sur plusieurs trimestres. En effet, la modification des pratiques ESG des entreprises ne se réalise pas du jour au lendemain. En outre, il est souhaitable que s'instaure un climat de confiance entre Æquo et ses interlocuteurs.

Pour chaque dialogue, nous évaluons les pratiques, les risques et les opportunités ESG. Nous définissons ensuite des objectifs, visant à améliorer leur performance ESG, dont l'atteinte est mesurable. Pour en suivre l'évolution, nous avons mis en place une échelle de progression.

ÉCHELLE DE PROGRESSION D'OBJECTIFS

| | |
|---|--|
| 0 | L'objectif (afin de gérer un risque) a été défini, mais n'a pas encore été communiqué à l'entreprise |
| 1 | L'objectif a été communiqué à l'entreprise |
| 2 | L'entreprise a reconnu le besoin d'atteindre l'objectif |
| 3 | L'entreprise a adopté une stratégie afin d'atteindre l'objectif |
| 4 | L'entreprise a atteint l'objectif |

LES INDUSTRIES, LES ENJEUX ET LES RÉSULTATS EN 2021

PRINCIPAUX ENJEUX ABORDÉS EN 2021¹

Gestion de l'énergie et émissions



Confidentialité et sécurité des données/Cybersécurité



Transition énergétique



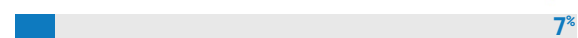
Relations avec les communautés



Gestion et bien-être du personnel



Accessibilité des soins de santé



Diversité et inclusion



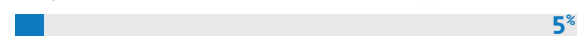
Responsabilité relative aux produits/services



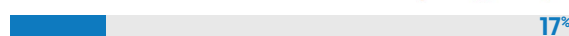
Intégration et divulgation ESG



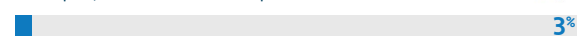
Responsabilité fiscale



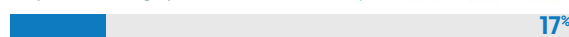
Droits humains



Éthique, fraude et corruption



Impact écologique



Gestion des déchets



¹ % d'entreprises des plans d'engagement avec lesquelles le sujet a été discuté.

Nous avons échangé avec 59 compagnies en 2021. Toutes les compagnies que nous avons sollicitées ont accepté de dialoguer avec nous. Nous avons abordé 14 enjeux ESG, dont les enjeux en lien à l'humain (droits humains, la gestion et le bien-être des employés et la diversité/inclusion) avec 50 % des compagnies et les enjeux climatiques avec 76 % d'entre elles.

Nous avons également dialogué à propos d'autres enjeux importants tels que l'accessibilité et la responsabilité relatives aux produits, la gestion du plastique, des substances chimiques et des pesticides, ainsi que la cybersécurité et la gestion des données confidentielles.

La qualité des relations que nous entretenons avec les entreprises est au cœur de la réussite de notre mission. Par exemple, nous envisageons le dépôt d'une proposition d'actionnaire au nom de nos clients qu'en ultime recours, lorsque nous estimons, qu'en dépit de multiples tentatives, les pratiques relatives à un enjeu important ne progressent pas suffisamment rapidement. Dans ce cas, nous proposons à nos clients membres du pool d'engagement qui détiennent des actions de la compagnie visée de soumettre une proposition d'actionnaire. Depuis notre dernier rapport d'activité, nous avons accompagné certains de nos clients dans la soumission de trois propositions d'actionnaires (une à CIBC et deux à la pétrolière Impériale) dont une (à la pétrolière Impériale) a été soumise au vote des actionnaires. Le contexte, les demandes et les résultats de nos échanges avec ces deux compagnies dans le cadre de ces soumissions sont exposés plus loin dans ce rapport, dans la section « Risques climatiques ».

Notre site web www.aequo.ca et plus particulièrement la section « Nouvelles » contient plus d'informations sur nos activités et leurs résultats.

**En 2021, nous
avons constaté une
progression pour
83% des entreprises
avec lesquelles nous
dialoguons et au
moins un objectif
atteint pour 56% des
entreprises**

POOL D'ENGAGEMENT CANADIEN 2021-2022 ET PRINCIPAUX ENJEUX PAR INDUSTRIE

| INDUSTRIE | ENTREPRISE* | E | S | G |
|---|--|---|--|---|
| Assurances | Fairfax financial holdings | Résilience climatique Transition énergétique | Cybersécurité et confidentialité des données Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |
| Banques commerciales | Banque CIBC Banque de Montréal Banque Nationale du Canada Banque Royale du Canada Banque Scotia Banque TD | Résilience climatique Transition énergétique | Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale Fiscalité responsable |
| Détaillants alimentaires | Alimentation Couche-Tard Empire Company Loblaws Metro | Gestion de l'énergie Impact écologique | Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/ services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Détaillants spécialisés | Canadian Tire (<i>non reconduite en 2022</i>) Dollarama | Gestion de l'énergie Impact écologique | Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/ services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Immobilier | Granite Real Estate Investments (<i>non reconduite en 2022</i>) | Gestion de l'énergie Impact écologique Résilience climatique | Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |
| Logiciels et services informatiques | CGI Constellation Software Descartes Open Text (<i>non reconduite en 2022</i>) | Gestion de l'énergie | Cybersécurité et confidentialité des données Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale Fraude et corruption |
| Minières | Barrick Gold First Quantum Minerals (<i>non reconduite en 2022</i>) Pan American Silver (<i>non reconduite en 2022</i>) Teck Resources Wheaton Precious Metals (<i>non reconduite en 2022</i>) | Gestion de l'énergie Gestion des déchets Impact écologique | Communautés locales Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel | Gouvernance environnementale et sociale Fiscalité responsable |
| Pétrole et gaz | Canadian Natural Resources Cenovus Energy Enbridge L'Impériale Parkland Fuel Pembina Pipeline Suncor TC Énergie Tourmaline Oil | Gestion de l'énergie Impact écologique Transition énergétique | Communautés locales Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |
| Pièces automobiles | Magna International | Gestion de l'énergie Impact écologique Transition énergétique | Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel | Gouvernance environnementale et sociale |
| Produits chimiques | Nutrien | Gestion de l'énergie Impact écologique | Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |
| Services d'ingénierie et de construction | WSP | Gestion de l'énergie Transition énergétique | Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel | Gouvernance environnementale et sociale Fraude et corruption |
| Services de télécommunications | Telus | Gestion de l'énergie | Cybersécurité et confidentialité des données Diversité et inclusion Responsabilité relative aux produits/ services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Services publics d'électricité | Capital Power Fortis | Gestion de l'énergie Transition énergétique | Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |
| Transport ferroviaire | Compagnie de Chemin de fer Canadien Pacifique | Gestion de l'énergie Impact écologique | Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel Relations avec les communautés | Gouvernance environnementale et sociale |

* Les nouvelles compagnies du plan d'engagement 2021 sont indiquées en gras

POOL D'ENGAGEMENT AMÉRICAIN 2021-2022 ET PRINCIPAUX ENJEUX PAR INDUSTRIE

| INDUSTRIE | ENTREPRISE* | E | S | G |
|---|--|---|--|---|
| Aliments transformés | Mondelez International Tyson Foods Inc. | Gestion de l'énergie Impact écologique | Droits humains Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Banques commerciales | Bank of America Citigroup First Republic Bank U.S Bancorp | Résilience climatique Transition énergétique | Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale Fiscalité responsable |
| Biotechnologie et pharmaceutique | Abbvie Biogen (<i>non reconduite en 2022</i>) Johnson & Johnson Pfizer | Gestion de l'énergie | Accessibilité des produits Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Commerce électronique | Amazon | Gestion de l'énergie | Cybersécurité et confidentialité des données Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel | Gouvernance environnementale et sociale |
| Détaillants de médicaments | CVS Health (<i>non reconduite en 2022</i>) Walgreens Boots Alliance (<i>non reconduite en 2022</i>) | Gestion de l'énergie | Accessibilité des produits Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Détaillants spécialisés | Dollar General Dollar Tree Target TJX Companies Wal-Mart | Gestion de l'énergie Impact écologique | Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale Fraude et corruption |
| Logiciels et services informatiques | Microsoft | Gestion de l'énergie | Cybersécurité et confidentialité des données Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel | Gouvernance environnementale et sociale |
| Minières | Newmont mining | Gestion de l'énergie Gestion des déchets Impact écologique | Communautés locales Droits humains Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel | Fiscalité responsable |
| Pétrole et gaz | Eog Resources (<i>non reconduite en 2022</i>) Exxon Mobil Valero Energy | Gestion de l'énergie Impact écologique Transition énergétique | Communautés locales Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |
| Prestation de soins de santé | Universal Health | Gestion de l'énergie | Accessibilité des produits Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Produits ménagers et personnels | Estée Lauder | Gestion de l'énergie Impact écologique | Diversité et inclusion Droits humains Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Restaurants | McDonald's | Gestion de l'énergie Impact écologique | Diversité et inclusion Droits humains Gestion et bien-être du personnel Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Services d'ingénierie et de construction | D.R Horton | Gestion de l'énergie Impact écologique Transition énergétique | Diversité et inclusion Gestion et bien-être du personnel | Gouvernance environnementale et sociale |
| Services de télécommunications | AT&T Verizon | Gestion de l'énergie | Cybersécurité et confidentialité des données Diversité et inclusion Responsabilité relative aux produits/services | Gouvernance environnementale et sociale |
| Services professionnels et commerciaux | Costar Group | Gestion de l'énergie | Cybersécurité et confidentialité des données Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |
| Services publics d'électricité | DTE Energy (<i>non reconduite en 2022</i>) Public Service Enterprise Edison International | Gestion de l'énergie Impact écologique Transition énergétique | Diversité et inclusion | Gouvernance environnementale et sociale |

* Les nouvelles compagnies du pool d'engagement 2022 sont indiquées en gras

INITIATIVES COLLABORATIVES D'INVESTISSEURS

| INITIATIVE | TYPE | DESCRIPTION | IMPLICATION |
|---|-------------------------|---|--|
| L'Association pour l'investissement responsable (AIR) | Organisme | L'Association pour l'investissement responsable (AIR) est une association représentant l'industrie dans laquelle Æquo et ses clients évoluent. | <ul style="list-style-type: none"> • Membre depuis janvier 2019 |
| ICCR | Organisme | L'Interfaith Center on Corporate Responsibility est un regroupement de communautés religieuses dont l'objectif est de bâtir un monde plus juste et durable en intégrant des valeurs sociales dans les actions des entreprises et des investisseurs. | <ul style="list-style-type: none"> • Membre de différents comités et participations aux rencontres |
| Collaboration sur la responsabilité à l'égard des opioïdes et autres médicaments (ICCR) | Engagement collaboratif | L'Investors for Opioid and Pharmaceutical Accountability (IOPA) est une coalition d'investisseurs institutionnels mondiaux. L'IOPA a été créée dans le but de dialoguer avec les fabricants, les distributeurs pharmaceutiques sur les risques liés aux opioïdes et autres produits pharmaceutiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres • Échanges d'informations en regard des compagnies des pools d'engagement visées par l'initiative |
| Collaboration sur la réduction de l'utilisation des pesticides et la gestion plus sûre des produits Chimiques (ICCR) | Engagement collaboratif | Collaboration d'investisseurs relative aux risques liés à l'utilisation de pesticides et autres produits chimiques toxiques dans les chaînes d'approvisionnement. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres • Échanges d'informations en regard des compagnies des pools d'engagement visées par l'initiative |
| PRI | Organisme | L'initiative des PRI aide les signataires à incorporer les enjeux ESG à leurs décisions relatives à l'investissement et à l'actionariat. | <ul style="list-style-type: none"> • Signataire depuis la création d'Æquo en 2015 • Participation à différentes initiatives collaboratives |
| Comité des PRI sur l'actionariat engagé (Active Ownership 2.0) | Groupe de travail | Comité consultatif sur les orientations des PRI en engagement actionnarial et vote par procuration | <ul style="list-style-type: none"> • Participation active en tant que membre du groupe de travail |
| Climate Action 100+ | Engagement collaboratif | Initiative regroupant 545 investisseurs du monde entier (gérant collectivement 54 mille milliards \$ d'actifs) autour d'un plan d'engagement visant 167 grands émetteurs corporatifs (sociétés ouvertes) de GES à l'échelle internationale. Æquo coordonne les engagements de 3 des 5 entreprises au Canada. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation active au groupe nord-américain • Æquo dirige les dialogues de 3 des 5 compagnies canadiennes visées par l'initiative (Enbridge, TC Énergie et L'Impériale) |
| Engagement climatique Canada (ECC) | Engagement collaboratif | Le ECC est une initiative d'investisseurs qui vise à favoriser le dialogue entre la communauté financière et les entreprises canadiennes afin de promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette. | <ul style="list-style-type: none"> • Æquo dirige et participe à certains dialogues • Participation au Comité technique au nom de Bâtirente |
| Groupe de travail sur le plastique (PRI) | Groupe de travail | Ce comité de travail des PRI sensibilise les investisseurs aux impacts, aux risques et aux opportunités liés au plastique. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation active en tant que membre du groupe de travail |
| Groupe de travail sur les risques liés aux actifs carbone | Groupe de travail | Le <i>Carbon Asset Risk Working Group</i> (CAR) qui est animé par l'organisme Ceres, regroupe des investisseurs et porte sur le dialogue avec des entreprises énergétiques à propos des risques climatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres • Échanges d'informations en regard des compagnies des pools d'engagement visées par l'initiative |
| Sous-comité technique sur le pétrole et gaz du Conseil Canadien des Normes (CSA) pour la création d'une taxonomie de transition | Groupe de travail | Ce sous-comité visait à établir les activités considérées de transition dans le secteur du pétrole et gaz dans le but d'élaborer une norme nationale spécifique au Canada pour le « financement de transition ». | <ul style="list-style-type: none"> • Participation active au nom de Bâtirente en tant que membre du groupe de travail |
| Collaboration d'investisseurs sur les enjeux liés aux technologies de reconnaissance faciale | Engagement collaboratif | Cette initiative coordonnée par Candriam concerne l'impact sur la vie privée, la protection des données et les libertés civiles, liées au déploiement rapide de technologies de reconnaissance faciale. Elle appelle les entreprises qui développent ou utilisent ce type de technologies à accroître leur divulgation, à démontrer leur prise de conscience de l'impact sur les droits de l'homme et à adopter des pratiques éthiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres du groupe • Participation à deux dialogues (Microsoft et Amazon) |
| Collaboration de la Fondation de l'accès aux médicaments | Engagement collaboratif | Cette initiative qui vise les plus importantes compagnies pharmaceutiques mondiales, identifie les meilleures pratiques, suit les progrès et montre où une action critique est nécessaire pour améliorer l'accès aux médicaments des communautés les plus pauvres. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux rencontres • Échanges d'informations en regard des compagnies des pools d'engagement visées par l'initiative |

CERTAINS ENJEUX À SOULIGNER

LES RISQUES CLIMATIQUES



Cet enjeu a été discuté en priorité avec les entreprises du secteur énergétique et du secteur bancaire (qui les financent), et plus généralement avec les entreprises de tous les secteurs d'activités, dans la mesure où celles-ci ont un rôle central à jouer dans la transition énergétique et la diminution de leur dépendance aux énergies fossiles.

Dans son rapport «*Net Zero by 2050*», l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) a indiqué que l'atteinte d'un objectif de zéro émission nette d'ici 2050 implique de ne plus s'engager dans le développement de nouveaux champs pétroliers et gazières. En outre, les derniers rapports du GIEC sont clairs, s'il existe encore une possibilité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré, cela ne sera rendu possible que par une réduction immédiate et conséquente des émissions de tous les secteurs. Malgré ce constat, le «*2021 Oil and Gas Benchmark*» met en évidence que les entreprises les plus influentes de ce secteur vont délibérément dans la direction opposée, en poursuivant une approche «prenez ce que vous pouvez, pendant que vous le pouvez». Quant au secteur bancaire, le dernier rapport «*Banking on Climate Chaos 2022*» souligne, encore cette année, le rôle central des banques, notamment canadiennes, dans le financement des compagnies pétrolières et gazières.

Alors que des études mettent en évidence que la divulgation ESG obligatoire réduit le risque de controverses ESG et les probabilités d'une chute importante du cours de l'action, la régulation internationale évolue à ce sujet. L'Europe continue de travailler sur les obligations de divulgations ESG des investisseurs (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) et des entreprises (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) ainsi que sur la taxonomie qui visera à classer les activités durables. Quant au Canada, il est malheureusement à la traîne en matière de finance durable. Selon le rapport «*Changer de vitesse : les progrès de la finance durable au Canada*», publié par l'Institut de la finance durable, le Canada a réalisé des progrès «significatifs» dans une seule des 15 recommandations formulées en 2019 par le Groupe d'experts sur la finance durable.

En outre, nous avons été au regret de constater que le processus d'élaboration d'une taxonomie canadienne, auquel nous avons participé, est quant à lui mis sur pause étant donné l'absence actuelle de consensus parmi les membres. Malgré cela, nous avons accueilli favorablement le [plan](#) du gouvernement canadien décrivant des mesures visant à réduire de 40 à 45 % les GES pour 2030 (de 2005) et atteindre la neutralité carbone pour 2050. Celui-ci prévoit notamment des réductions de GES (31 % pour 2030 au départ de 2005) et de méthane (75 % pour 2030) pour le secteur pétrolier et gazier.

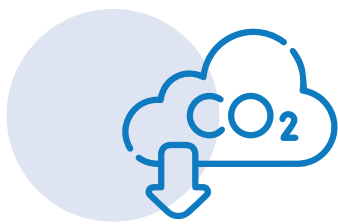
Du côté des autorités de réglementation des marchés boursiers, la *Securities and Exchange Commission* (SEC) vient de proposer plusieurs [règles de divulgation liées au climat](#) et les *Autorités canadiennes en valeurs mobilières* (ACVM) ont publié un [projet](#) ayant le même objectif. Nous l'avons commenté afin d'en améliorer la pertinence et la robustesse.

Æquo est heureux de participer à [Engagement climatique Canada](#) (ECC), une collaboration d'investisseurs lancée en 2021, qui vise spécifiquement les grands émetteurs canadiens, tous secteurs confondus. Nous avons intégré cette initiative, afin de diriger et de participer à certains dialogues tout en étant présents au nom de Bâtirente sur

leur comité technique. Nous continuons de travailler au sein du *Climate Action 100+* (CA100+) en dirigeant trois dialogues au Canada (TC Énergie, L'Impériale et Enbridge). Dans son [rapport](#) évaluant les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde en regard de leur transition vers zéro émission nette (publié en 2021 et mis à jour en 2022), le CA100+ souligne le fait que la grande majorité des entreprises visées par l'initiative n'ont pas réussi à montrer des progrès sur des indicateurs clés tels que la divulgation des objectifs d'émissions à moyen terme et les stratégies d'investissement alignées à un scénario 1,5 degré. En ce qui concerne nos demandes, elle vise précisément à ce que les entreprises aillent plus loin que leurs engagements à la neutralité carbone. Nous avons besoin d'informations concrètes sur la manière dont elles visent à l'atteindre à travers l'élaboration d'un plan de transition complet et robuste aligné à un scénario 1,5 degré intégrant notamment :

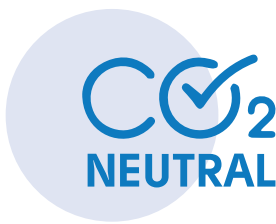
- des cibles de réductions absolues comprenant les émissions indirectes ;
- des cibles intermédiaires ; et
- des informations sur l'alignement des investissements à un tel scénario

EXEMPLES D'OBJECTIFS CLIMATIQUES ATTEINTS



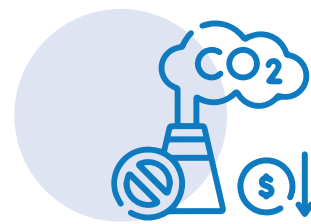
CIBLE DE RÉDUCTION ABSOLUE

Suncor s'est fixé un objectif absolu de réduction de ses émissions. En ce qui concerne la pétrolière Impériale, notre client Bâtirente a accepté de retirer une proposition d'actionnaire en échange de son engagement à travailler à l'adoption d'une cible de réduction absolue pour les exploitations de sables bitumineux et pour ses activités en aval de l'extraction.



OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE

Magna, Suncor, TC Énergie, Valero, Verizon et WSP ont adopté une cible de neutralité carbone pour 2050- un engagement clé dans l'alignement de leurs stratégies aux engagements de l'Accord de Paris.



RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS FINANCÉES

La Banque de Montréal (BMO), la Banque Royale du Canada (RBC), la Banque Scotia, la Banque TD et CIBC ont rejoint la Net-Zero Banking Alliance. Elles ont ainsi adopté une cible visant à atteindre des émissions de GES financées nettes nulles d'ici 2050. BMO, la Banque Scotia CIBC et la Banque TD ont annoncé des cibles intermédiaires pour certains secteurs, dont le secteur pétrolier et gazier.

DE LA NÉCESSITÉ DU RÔLE ACTIF DES PÉTROLIÈRES ET DES BANQUES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au printemps dernier, à quelques jours de la COP26, une petite révolution a eu lieu dans la communauté de l'énergie. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) adoptait alors un ton résolument plus favorable à l'accélération de la transition énergétique, elle qui jusque-là, s'était limitée à son rôle historique de cerbère du maintien de l'offre mondiale de pétrole. L'AIE, qui produit des scénarios annuels de l'évolution du secteur de l'énergie, lançait un nouveau scénario nommé « zéro émission nette » d'ici 2050. Ce scénario propose une trajectoire selon laquelle la demande de produits pétroliers subirait une telle baisse qu'aucune nouvelle capacité d'extraction pétrolière et gazière ne serait plus nécessaire aujourd'hui. Cette conclusion a stimulé une riche réflexion dans les milieux des affaires et de la finance dont les échos n'ont pas fini de se faire entendre.

Pour le compte de ses clients, investisseurs institutionnels, Aequo suit attentivement ces développements et fait régulièrement référence au scénario Net Zero Emissions (NZE) dans ses dialogues. Afin d'atteindre le « zéro émission nette » souhaité par la communauté internationale, la demande en hydrocarbures devra nécessairement chuter et les producteurs pétroliers auraient avantage à revoir leurs plans stratégiques et, au minimum, cesser l'exploration et les investissements de capitaux dans de nouveaux projets d'extraction.

Nous avons soulevé cette question avec la pétrolière Impériale, dont la stratégie à long terme demeure centrée sur l'exploitation des sables bitumineux. Même si la stratégie actuelle de l'entreprise vise davantage la mise en valeur d'actifs existants et qu'elle fait très peu d'exploration à proprement parler, nous soutenons qu'il serait souhaitable que l'entreprise indique clairement qu'elle renonce à l'exploration et au développement de nouvelles capacités extractives.

Nous discutons également de cet enjeu avec les banques canadiennes. Celles-ci résistent à l'idée d'imposer des mesures à leurs clients, préférant travailler avec eux pour faciliter leur plan de transition. Toutefois, les plans de transition des entreprises varient grandement, tant dans leur transparence que dans leur ambition. Le discours actuel qui prévaut dans le secteur canadien du pétrole et du gaz ainsi que dans le secteur bancaire est qu'il faut réduire les émissions de GES par barils de pétrole produits, mais pas nécessairement réduire la production de barils. Nous estimons que pour accélérer la transition énergétique, il faudra réduire la demande ainsi que l'offre d'énergies fossiles. Nous avons convaincu la Banque CIBC de reconnaître cette idée dans le cadre d'une négociation entourant le retrait d'une proposition d'actionnaire soumise par nos clients Bâtirente et la Congrégation de Notre-Dame. En outre, nous avons convenu que la banque s'engage à appuyer sa clientèle pour réduire l'ensemble de leurs émissions de GES, autant celles provenant de leurs opérations que celles provenant de la consommation de leurs produits. Nous cherchons à faire accepter l'idée qu'un plan de transition doit aussi inclure l'objectif de réduire les émissions indirectes des clients finaux. Pour une pétrolière, cela signifie réduire sa dépendance envers les hydrocarbures aux fins de combustion pour diversifier ses sources de revenus vers les énergies renouvelables.



LES DROITS HUMAINS



Ce sujet a été abordé avec près de 20 % des compagnies avec lesquelles nous avons échangé en 2021, principalement des entreprises issues du secteur du détail.

De mauvaises pratiques en matière de gestion des droits humains représentent des risques pour les entreprises, qu'ils soient liés à leur réputation, la mise à niveau des pratiques dans un contexte d'évolutions de la réglementation, ou encore leurs opérations.

Comme l'ont mis en évidence de nombreuses études, dont celle de [Clean Clothes Campaign](#), les effets de la pandémie ont accentué les inégalités et les pratiques abusives au sein des chaînes de valeurs globales. Il reste encore beaucoup de travail à faire en matière de gestion des droits humains. À titre d'exemple, des allégations d'abus ont été identifiées dans les chaînes d'approvisionnement de plus de la moitié (54 %) des entreprises évaluées dans le dernier rapport « [Apparel and Footwear Benchmark Report](#) » de Know The Chain.

Les investisseurs manquent de visibilité sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que sur la manière dont les entreprises gèrent les risques liés aux droits humains. Ainsi, nous manquons d'information à propos des fournisseurs directs et encore plus souvent à propos des fournisseurs indirects (notamment sur leur position géographique et leur main-d'œuvre). Ensuite, les entreprises divulguent peu d'informations sur la manière dont les risques sont évalués et gérés, notamment sur la proportion de la chaîne d'approvisionnement considérée, sur les risques identifiés et la manière dont ceux-ci sont pris en considération et atténués concrètement.

Comme le souligne très justement le rapport « [From Policies to Impacts: Analysing Modern Slavery Risks in Portfolio Companies](#) » de la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH), les investisseurs doivent, dans leur analyse des pratiques des entreprises détenues en portefeuille, aller au-delà des politiques et des codes de conduite, en mettant l'accent sur la divulgation et l'analyse d'indicateurs pouvant attester de leur mise en œuvre et de leur impact sur terrain. Ainsi, outre nos demandes de divulgation de l'approche et des politiques, nous cherchons par exemple à avoir de l'information sur la manière dont les parties prenantes et les travailleurs sont consultés concrètement dans la totalité du processus ainsi que sur la manière dont les processus de plaintes des travailleurs sont mis en œuvre (notamment la proportion

de la chaîne d'approvisionnement couverte, le nombre et le type de plaintes reçues et traitées) et permettent, en fonction de leur analyse, de modifier concrètement les pratiques, adapter la stratégie et atténuer les risques pour l'entreprise.

L'intégration des travailleurs et de leur voix dans les processus d'évaluation et de gestion des risques est centrale. À ce sujet, nous avons été heureux d'apprendre que l'Accord du Bangladesh a été [renouvelé](#) et étendu pour deux ans. Cet Accord mis en place à la suite de l'effondrement du Rana Plaza (immeuble abritant des ateliers de confection) qui avait fait plus de 1200 morts en 2013 possède une gouvernance bipartite (marques et syndicats). Il a permis des améliorations importantes des conditions de travail de 2 millions de travailleurs de cette industrie au Bangladesh, rendant 1600 usines de confection plus sûres, tout en instaurant un mécanisme de plainte transparent. Le nouvel Accord, [signé par 170 marques](#), vise notamment à étendre les normes de sécurité à d'autres pays et marchés en utilisant le modèle de l'Accord du Bangladesh.



LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉGULATION SOLIDE EN MATIÈRE DE DILIGENCE RAISONNABLE

Le devoir de diligence raisonnable consiste selon l'OCDE pour une entreprise à identifier, prévenir, et atténuer les impacts négatifs réels et potentiels de leurs activités, et de rendre des comptes sur la manière dont ces impacts sont traités. De nombreuses initiatives législatives se sont développées ces dernières années à ce sujet, notamment en France, en Allemagne, en Norvège et plus largement dans l'Union européenne (via la proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité). Quant au Canada, il est à la traîne sur le sujet. Différents projets de loi ont été déposés ces derniers mois. Le projet de loi S-211 déposé en novembre 2021 manque d'ambition, notamment en termes d'amplitude des enjeux considérés, de pratiques minimales imposées et d'imputabilité. Les projets de loi plus ambitieux sur ces différents points que sont le C-262 (sur la diligence raisonnable) et le C-263 (sur un rôle accru de l'ombudsman) soutenu par le Réseau Canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE) ont quant à eux été déposés au printemps.

Le Rapport « *Closing the Gap. Evidence For Effective Human Rights Due Diligence From Five Years Measuring Company Efforts To Address Forced Labour* », de Know the Chain, souligne que les nouvelles lois devraient au minimum intégrer les principes suivants :

- la traçabilité et la transparence de la chaîne d'approvisionnement;
- l'évaluation des risques et l'engagement des parties prenantes;
- des achats responsables et la liberté d'association;
- des mécanismes de plaintes axés sur les travailleurs.

Outre le soutien à l'« Appui envers la création d'une législation canadienne sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et de l'environnement » du RCRCE, nous avons accompagné le RRSE et son comité droits humains dans sa campagne de sensibilisation sur le sujet. Dans ce cadre, nous avons participé au colloque qu'il a organisé conjointement avec l'Université Laval intitulé : « Nos entreprises à l'international : Vers un encadrement des pratiques d'affaires en 2022? ». Ce colloque a permis de rassembler des universitaires, des entreprises, des parties prenantes et des représentants politiques, notamment européens et canadiens afin de partager leurs points de vue et leur connaissance sur le sujet et faire progresser les pratiques des entreprises ainsi que la législation.



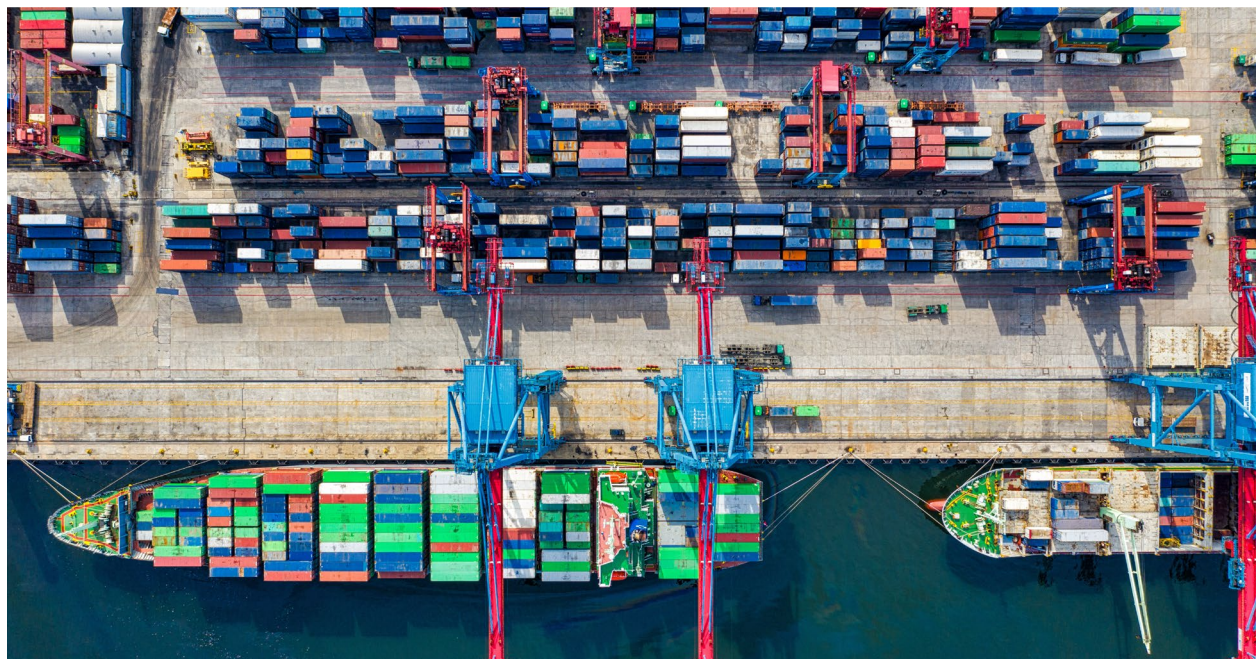
DOLLARAMA : UNE PROGRESSION LENTE, MAIS NOTABLE DANS LES PRATIQUES ET LA DIVULGATION ESG

Dollarama est un détaillant de produits à bas prix (« dollar store ») avec lequel nous dialoguons depuis de nombreuses années. Au Canada, la compagnie, composée de plus de 24 000 employés, détient et exploite plus de 1 300 magasins. Elle détient également une participation majoritaire dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain qui compte plus de 3 000 employés.

Le modèle d'affaires de ce type de détaillants à bas prix, se fonde sur une chaîne d'approvisionnement étendue internationalement de produits à bas coût. Les principaux enjeux auxquels sont confrontées ces entreprises et sur lesquels nous dialoguons touchent :

- la responsabilité des produits ;
- l'impact écologique ;
- les droits humains et les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la diversité et l'inclusion ; et
- la gestion de l'énergie et des émissions.

En 2019, après plus de cinq ans de dialogue avec Aequo, Dollarama a finalement publié un premier rapport ESG. Relativement limité, il s'agissait selon nous d'un bon premier pas. En 2021, nous avons souligné les progrès notables de leur divulgation dans leur second rapport ESG, notamment la présence de plus d'indicateurs de performance. La compagnie aligne dorénavant sa reddition aux normes du SASB et s'est fixé des objectifs ESG formels dont elle suit la progression. Elle fournit maintenant de l'information liée aux produits rappelés, à la diversité et au salaire de ses employés. En matière d'audit, elle priorise certains de ses fournisseurs directs, notamment en Chine, et travaille avec une firme d'audit indépendante afin de renforcer le contrôle de ses fournisseurs indirects. Elle compte aligner sa divulgation au TCFD et travaille sur la mesure de ses émissions indirectes. S'il s'agit selon nous de progrès notables, nous continuerons à dialoguer avec l'entreprise afin qu'elle améliore encore ses pratiques et sa divulgation, notamment en matière de gestion des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement.



LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET LES RISQUES D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE



Les technologies numériques ainsi que les entreprises liées à leur développement et à leur usage (producteurs de matériel et logiciel, fournisseurs de services et entreprises de télécommunications) occupent une place centrale dans notre économie globalisée. La nécessité de travail à distance induite par la pandémie n'a fait que renforcer cette dynamique. Le rapport « *Tech giants and human rights: investor expectations* » publié en 2021 par le *Danish Institute for human rights* met notamment en évidence l'impact de ces entreprises sur les droits humains. Ces risques touchent des atteintes à la vie privée et à la liberté d'expression; la diffusion de discours haineux, la désinformation ou encore la discrimination.

Rappelons que la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec reconnaissent le droit à la vie privée comme un droit fondamental. Les données collectées peuvent être utilisées pour « alimenter » les processus décisionnels automatisés fondés sur l'intelligence artificielle (IA). Le « *2021 Digital Inclusion Benchmark* » met notamment en évidence le fait que si de nombreuses entreprises numériques citent les avantages et les potentiels de l'IA, peu semblent préoccupées par les risques qu'elle implique.

Le rapport publié en fin d'année 2021 « *The right to privacy in the digital age* » du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits humains, analyse la manière dont ces nouvelles technologies affectent la jouissance du droit à la vie privée et des droits associés. Ces impacts négatifs peuvent être liés : à des brèches de données, des données collectées sans consentement, des biais ou des erreurs induits dans la collecte de données ou dans leur interprétation, ainsi que de la discrimination. Les demandes que nous avons envers les entreprises qui développent ou utilisent ce type de technologie s'inscrivent dans les recommandations de ce rapport. Elles visent à ce que les entreprises :

- adoptent des politiques et des principes sur un usage éthique de ces technologies;
- limitent la collecte, la durée de conservation et la distribution des données;
- favorisent le contrôle des données par les usagers;
- mettent en place un processus de diligence raisonnable qui vise à identifier, évaluer, prévenir et atténuer leurs impacts négatifs sur les droits humains; et finalement
- soient transparentes sur ces différents éléments ainsi que sur les processus de décisions et les algorithmes utilisés par leur technologie d'IA.



LES TECHNOLOGIES DE RECONNAISSANCE FACIALE

Si le développement de nouvelles technologies liées à la reconnaissance faciale peut représenter des avancées potentiellement utiles pour nos sociétés, la manière dont cette technologie est utilisée aujourd'hui induit un certain nombre d'enjeux éthiques liés à son impact sur les droits humains.

Le domaine de la reconnaissance faciale, en forte croissance, s'est développé de manière relativement opaque et plus rapidement que le cadre législatif censé encadrer son développement et son usage. Les principaux risques liés à l'utilisation de cette technologie concernent sa fiabilité (notamment des taux plus élevés d'erreurs chez les minorités visibles et les femmes), l'atteinte à la vie privée, le consentement des individus et la surveillance de masse (notamment en Chine, comme certains médias l'ont mis en avant).

Dans ce contexte, il est important que les investisseurs intègrent ces risques et fassent pression sur les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques. Aequo participe à la collaboration d'investisseurs sur le sujet initiée par CANDRIAM. Une déclaration d'investisseurs et un livre blanc ont été publiés. L'objectif de cette initiative visant des entreprises qui développent et utilisent ce type de technologie est multiple :

- définir les meilleures pratiques ;
- dialoguer avec les compagnies ;
- améliorer leurs pratiques et leur transparence.



LA RÉMUNÉRATION ESG

Une prise en considération efficiente des enjeux ESG se fonde sur une bonne gouvernance de ces facteurs. Dans ce cadre, les incitatifs intégrés à la rémunération des dirigeants sont un levier à privilégier afin d'améliorer les pratiques des entreprises. En outre, les pratiques ESG évoluent, ainsi que les métriques et indicateurs permettant d'évaluer ces pratiques ainsi que leur impact. Les entreprises subissent de plus en plus de pression des parties prenantes afin d'intégrer de tels incitatifs. Chez Aequo, nous travaillons dans cette direction.

Le rapport de la firme *Hugessen* sur les pratiques des entreprises du S&P/TSX60 en la matière dresse le portrait des tendances au Canada. Ainsi, ils indiquent qu'en 2021 environ les deux tiers de ces entreprises ont intégré des mesures ESG dans leur régime incitatif. Les enjeux les plus courants touchent la santé et la sécurité, suivis de ceux liés à la gestion des ressources humaines (engagement des employés ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion), et finalement ceux liés à la satisfaction des clients et à l'environnement. Quant à la situation aux États-Unis, le rapport de *Semler Brossy* indique que 57 % des entreprises du S&P 500 intègrent des mesures ESG dans leur régime incitatif. La diversité, l'équité et l'inclusion est la mesure ESG la plus répandue (favorisée notamment par l'action des mouvements sociaux dénonçant les inégalités raciales aux États-Unis ces deux dernières années) devant celles liées à la satisfaction des clients, la santé et la sécurité, la gestion des ressources humaines, et finalement l'environnement.

Les constats que nous faisons quant aux pratiques des entreprises de nos pools d'engagement rejoignent ceux

du rapport d'*Hugessen*. Les enjeux ESG les plus courants sont peu diversifiés et les compagnies divulguent peu d'information à propos des objectifs et des indicateurs de performance. Nos principales demandes envers les entreprises de nos pools d'engagement visent à ce qu'elles :

- intègrent de manière prioritaire des incitatifs liés à des enjeux ESG qui leur sont matériels;
- définissent des objectifs à la hauteur de l'enjeu qu'ils visent à atténuer et des indicateurs de performance pertinents;
- divulguent de l'information sur les objectifs et les indicateurs de performance;
- élargissent la proportion de la rémunération liée à l'atteinte d'objectifs ESG.

Nous invitons également les entreprises à travailler ensemble, avec les organismes sources de normes (dont le SASB) et avec les investisseurs afin de définir les indicateurs pertinents. C'est notamment le cas en matière d'accessibilité au soin de santé dans le cadre d'une collaboration dirigée par Achmea visant des entreprises pharmaceutiques productrices de vaccins contre le COVID-19. Nous leur demandons de suivre la feuille de route de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière d'accessibilité au vaccin contre la COVID (notamment aux populations des pays à faibles et moyens revenus) et d'intégrer les objectifs de l'OMS dans la stratégie de rémunération des dirigeants de manière significative, matérielle, mesurable et transparente.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis 2018, nous alignons chacun de nos objectifs par rapport aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Ces derniers visent les grands défis mondiaux liés notamment à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, ainsi qu'à la paix et à la justice. Le secteur privé joue un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs et en tant que représentant de nos clients investisseurs, nous invitons les entreprises, à travers nos dialogues, à améliorer leur performance dans la totalité des 17 Objectifs de développement durable.



 aequo.ca

 info@aequo.ca

 1111 rue Saint-Urbain, bureau 211, Montréal, Québec H2Z 1Y6